

QUESTION N°86 : Comment exploiter une maquette numérique issue d'un processus BIM?

Depuis 2015, votre Fédération a mis en place un groupe Recherche et Développement au niveau régional.

En 2015, nous avons travaillé sur le « BIM ». Le résultat de ce travail se traduit par un guide « Outil d'aide à la décision pour répondre à un appel d'offre BIM V2.1 » [\[disponible sur demande\]](#) qui fait encore référence aujourd'hui.

Le groupe R et D est ouvert à tous les adhérents, l'année 2017 est l'année du numérique. **La prochaine réunion aura lieu le 05/07/2017 pendant le salon B to BIM à L'ICAM de Nantes. [Inscrivez-vous !!!](#)**

Tuto vidéo sur la chaîne [Youtube FFB PDL](#) : [ABONNEZ VOUS](#)

C'est quoi le BIM ?

Le BIM **n'est pas un logiciel** mais on peut utiliser des outils numériques dans un processus BIM.

Le BIM **n'est pas un plan 3D** mais on utilise une maquette 3D « intelligente » au format « objet » dans un processus BIM.

Le BIM **n'est pas une mode passagère**, le processus BIM deviendra un type de marché courant dans les années à venir.

Le BIM est un processus de gestion de projet basé sur l'utilisation d'une **maquette numérique 3D « intelligente »**.

Cette méthode de travail est demandée par le maître d'ouvrage, mise en œuvre par la maîtrise d'œuvre et partagée par l'ensemble des acteurs dans le but d'atteindre les objectifs du client.

Plus d'information sur le Site www.ffbim.fr

Pour une entreprise, il y a deux aspects distincts dans un processus BIM

- 1) Aspect contraignant : répondre à la convention contractuelle.
- 2) Aspect stratégique : exploiter la maquette disponible dans l'intérêt de l'entreprise.

C'est sur ce deuxième point que porte cette question du mois.

Comment exploiter une maquette numérique issue d'un processus BIM?

Une **maquette numérique** est la représentation 3D « intelligente » du projet, en vue d'analyser, de contrôler et de simuler le comportement de l'ouvrage, avant, pendant et après travaux. **Son contenu évoluera selon les différentes phases du projet.**

En tant qu'entreprise, il est possible **d'utiliser la maquette disponible pour différentes raisons**. Je vais vous présenter ici des applications du BIM qui sont souvent hors du processus contractuel. Il y a autant d'applications possibles que d'outils numériques disponibles. N'hésitez pas à me contacter pour découvrir d'autres applications.

En phase chiffrage, il est possible d'utiliser des visionneuses pour mieux comprendre le projet. En lien avec le CCTP et les plans, ce support complémentaire de visualisation 3D vous permettra d'être plus précis dans votre analyse. Ces outils ne permettent pas de modifier la maquette mais de nombreuses fonctions permettent d'avoir un accès simplifié aux informations nécessaires pour un chiffrage de qualité.

REX entreprise Batisol : <http://www.ffbim.fr/le-bim-gains-de-precisions-et-de-temps>

En phase préparation, il est possible d'utiliser des outils « métiers » sans ressaisir l'information. En effet, il est possible d'importer la maquette dans votre logiciel de Méthode / Calepinage / Rotation de banches / étaielement / Planification / Gestion des stocks / Structure / Préfabrication / Fluides etc... afin que celui-ci récupère les informations dont il a besoin pour travailler.

Attention : le bon fonctionnement de vos outils « métiers » dépend de la qualité de la maquette initiale. Il sera souvent nécessaire de « l'adapter » en modifiant certaines informations.

REX entreprise Albizzati : <http://www.ffbim.fr/le-bim-optimisation-de-chantier>

En phase chantier, la maquette peut servir de base pour la validation des supports et l'autocontrôle de vos ouvrages. Cela facilite l'organisation et le déroulement du chantier. **Plus un litige est découvert tôt, moins il coûte cher.**

REX entreprise Bâtiment associé : <http://www.ffbim.fr/le-bim-gain-productivite-organisation>

En phase parfait achèvement ou pour des interventions ultérieures, les données contenues dans la maquette seront très utiles pour l'entreprise. Rénovation énergétique, entretien, maintenance, sécurité etc...

Démonstration entretien : <http://www.ffbim.fr/le-bim-simplification-travail-collaboratif>

Conclusion :

Gardez à l'esprit que **les principaux bénéficiaires du processus BIM sur un projet seront les entreprises**. Il est URGENT de prendre le temps de réfléchir à votre stratégie à moyen terme sur ce sujet. [Contacter moi](#)

Pour aller plus loin :

www.ffbim.fr

Sensibilisation / Accompagnement / Formation :

raducanum@paysloire.ffbatiment.fr

Sources : Groupe R et D FFB PDL ; Mathieu RADUCANU FFB PDL

LA VITESSE, C'EST DEPASSE.

